
Entrepreneuriat tontinier et affectation des ressources financières : cas de la microfinance informelle brazzavilloise

Rufin-Willy Mantsie ¹
Université Marien Ngouabi

Introduction

L'Entrepreneuriat informel recouvre plusieurs formes. Nous nous intéressons à la petite activité marchande qui fait l'activité économique quotidienne de nombre de ménages et des commerçants de détail des marchés de Brazzaville.

Le constat de départ est que les acteurs sont presque tous partie prenante dans les pratiques informelles d'épargne. Cependant, leurs activités sont longtemps demeurées tributaires du commerce de détail ou du petit entrepôt. On s'interroge sur le financement qui doit soutenir leur croissance.

Comment les acteurs économiques exerçant en milieu brazzavillois affectent-ils les ressources financières résultant des pratiques informelles de la finance dénommées tontines ? Existe-t-il d'autres procédés d'affectation de nature à pérenniser leurs activités et à en susciter la croissance ?

La littérature à cet effet ne fait pas défaut et met en lumière le dynamisme de ces activités en matière de collecte de l'épargne. Mayoukou (2001) ² soutient la nécessité des institutions dynamiques pour supporter les aspirations des apprenants. Bekolo-Ebe (1989) ³ et Lelart (1993) ⁴ relèvent l'importance et le rôle de ces pratiques en Afrique.

Le secteur informel canalise une épargne financière considérable (Dirat, 2001) ⁵. Pourquoi, par exemple, nombre d'acteurs économiques du secteur informel n'ont-ils pu faire passer leurs activités de l'étalage au

kiosque, puis du petit entrepôt à la grande surface depuis tant de décennies ?

Les enquêtes menées révèlent que cet état de choses est dû aux comportements des opérateurs qui développent une aversion pour le risque. Ils s'accrochent aux pratiques de routine les mettant à l'abri des aléas du futur.

Dans un premier temps, nous présenterons le contenu des pratiques des tontines en milieu brazzavillois avant d'aborder la pratique d'affectation en milieu informel et de relever le biais résultant de l'enquête. Enfin, nous essaierons de faire quelques propositions pour sortir le système informel de son état de reproduction à l'identique.

Typologie et contenu de l'épargne tontinière

La tontine désigne une association ou une mutuelle financière dans laquelle certaines personnes s'engagent à verser une somme d'argent à intervalles fixes. À chaque tour, la mise réunie est versée à un membre. À cela, il convient d'associer en pratique quelques innovations.

À en croire Bekolo-Ebe, analysant le système tontinier camerounais, cinq types de tontines peuvent être représentatifs du système camerounais : les tontines simples avec caisse de prêt, avec caisse de prêt et de secours, avec enchères non capitalisées et avec enchères capitalisées.

La tontine désigne une association ou une mutuelle financière dans laquelle certaines personnes s'engagent à verser une somme d'argent à intervalles fixes.

Le marché brazzavillois ne pratique que les deux premiers types de tontines. Parmi ceux-ci, la plus répandue est la tontine simple.

La tontine de type simple

Cette forme de tontine est représentative de l'échantillon que l'on rencontre sur le marché brazzavillois.

En s'appuyant sur les travaux de Bekolo-Ebe, nous décrivons ainsi le fonctionnement du système de la tontine simple :

Soit N le nombre de participants à la tontine. N détermine aussi le nombre de versements et de la durée du cycle :

- $i = 1$ à N , marque l'ordre des participants à percevoir à la 1^{re} période du cycle les versements collectés;
- s est la somme périodiquement versée par chaque participant;
- S_{ik} , le solde à la période k du participant i .

Avant que le participant i ne perçoive la mise à la 1^{re} période ($k < i$), il a réalisé k versements. Il est créancier du système pour un montant ks . Arrive le terme pour toucher les gains à la période i . Il perçoit s , le montant des versements périodiques de chaque participant, c'est-à-dire Ns . Dès cet instant il est créateur de Ks et débiteur de Ns . Son solde est alors $Ks - Ns$ et la situation de son solde est :

$$S_{ik} = \begin{cases} Ks & \text{si } k < i \\ Ks - Ns & \text{si } k \geq i \end{cases}$$

Le participant i est « prêteur » net pendant les $j-1$ premières périodes et « emprunteur » pendant $N-i+1$ périodes subséquentes puisque $K < N$. À la fin de la tontine, chaque participant ayant apporté sa contribution et perçu son tour disposera d'un solde nul : $S_{iN} = 0$.

Ici se pose le problème d'ordre de passage des participants. Cependant, il faut souligner que la mise collectée par les participants et la gestion qu'ils en font sont déterminantes par rapport à l'intégration du

temps et de toutes les considérations économiques qui peuvent en résulter.

Que devient l'affectation des ressources financières des tontines si l'on tient compte du temps ? N'y a-t-il pas à ce niveau un aspect souvent occulté dans la recherche des meilleurs mécanismes d'allocation des ressources tontinières ou d'intégration de la finance informelle à la finance formelle ?

Il nous paraît essentiel d'asseoir une stratégie sur l'inégalité $K < N$ qui devient une variable fondamentale pour améliorer les mécanismes d'affectation des ressources financières du secteur financier informel.

Que devient l'affectation des ressources financières des tontines si l'on tient compte du temps ?

Contenu de la tontine Brazzavilloise

On relèvera l'existence de deux types de tontines : la tontine simple ou mutualiste et la tontine commerciale.

Les tontines mutuelles

Elles se composent de deux volets, dont une tontine organisée par un membre médiateur censé discipliner le fonctionnement de la tontine, et une tontine sans organisateur.

La tontine mutuelle avec organisateur présente le même principe que la tontine simple. L'élément confiance est la règle, car il arrive que certains participants veuillent percevoir la mise avant d'autres. Le problème de fixation de l'ordre des bénéficiaires se règle dès l'entrée.

La tontine sans organisateur a la particularité d'être un regroupement de mutualistes sur la base d'une confiance particulière : celle de se rencontrer régulièrement à tour de rôle chez l'un des membres. Hebdomadairement ou mensuellement, les membres de la tontine se regroupent, chacun apportant sa part de contribution pour constituer un fonds immédiatement versé à un membre bénéficiaire.

La tontine commerciale : le mobikisi

Il s'agit d'une pratique d'épargne dans laquelle les participants ne se connaissent pas forcément. Au centre de la tontine se trouve un acteur ambulancier chargé de collecter les différents versements.

Le membre dispose d'une carte auprès du collecteur ou d'une page sur laquelle on enregistre ses versements qui, du reste, ne sont pas nécessairement fixés à l'avance.

La théorie économique nous enseigne que le processus de développement est un phénomène de longue période.

En fait, le collecteur, qui est le « banquier », se charge de collecter quotidiennement certaines sommes auprès des membres qui, bien souvent, sont des commerçants, afin de les leur restituer en fin de mois, moyennant rémunération.

De toutes ces pratiques, nous retenons que le système financier informel draine des sommes importantes destinées à financer les activités du secteur informel. Cependant, la question qui se pose est de savoir quelle affectation optimale en font les praticiens de l'informel lorsqu'ils opèrent leurs choix d'allocation des ressources financières. Ces choix sont-ils neutres sur le déroulement de leurs activités ?

La théorie économique nous enseigne que le processus de développement est un phénomène de longue période. Pour le susciter, il est souhaitable que les acteurs économiques privilégient les opérations de longue période par rapport à celles de court terme. L'objet de la théorie financière est de préciser la nature des choix, les modalités de gestion optimale des moyens financiers de l'entreprise en vue de maximiser sa richesse et aussi celle des apporteurs de capitaux que sont les actionnaires et les créanciers.

Soulignons que, dans le cas de la microstructure informelle, il y a souvent un apporteur principal de capitaux, sinon un nombre restreint d'« actionnaires » qui sont en fait ses « créanciers ».

L'entreprise désirent pérenniser son action doit non seulement gérer le cycle d'exploitation, mais également réaliser un calcul économique de longue période en privilégiant l'accroissement de sa capacité de production.

Mécanismes d'affectation des ressources financières des tontines

Le processus d'affectation des ressources financières résultant des activités informelles renvoie à l'allocation et, donc, à la destination finale des fonds collectés. Ces fonds sont importants et avoisinent des montants souvent inattendus puisque les détenteurs préfèrent en conserver l'anonymat.

Ressources tontinières : l'importance des fonds collectés

Déjà à la fin des années 1970, U Tun Wai (1977)⁶ affirmait qu'environ 72 % des crédits pratiqués en Afrique et en Asie provenaient de ces activités, 63 % pour le cas du Moyen-Orient.

Plus récemment, dans le cas du Congo-Brazzaville, Dirat a mentionné l'importance des ressources financières que canalise ce système. Sur un échantillon de 375 micro-entreprises, l'auteur a estimé à 20 619 770 000 CFA le volume d'épargne mobilisée annuellement par les tontines mutuelles et à 7 705 152 .000 F. CFA pour le cas des tontines commerciales (mobikisi) officieuses par 22 tontiniers sur l'ensemble des marchés de Pointe-Noire.

Présentation des résultats de l'enquête

L'enquête a porté sur une population de 703 commerçants de détail ayant une assise fixe (table ou entrepôt) sur la place de Brazzaville. De plus, ces agents participent assez souvent (trois fois au moins) aux tontines mutuelles et/ou commerciales.

Un questionnaire a été élaboré et auto-administré. Cette méthode présente l'avantage d'observer la nature des réponses avancées et de discuter avec les répondants pour préciser certains points afin d'obtenir des réponses compréhensibles. On ne tient pas compte du lieu de l'enquête (au travail ou à domi-

cile). Toutefois, il est arrivé de déposer le questionnaire auprès de certaines personnes et de le retirer quelques jours plus tard.

Il ressort de l'enquête que le processus d'affectation des ressources financières des tontines oriente les fonds collectés vers plusieurs utilisations qui sont, prioritairement :

- les achats de marchandises; les stocks (38,79 %);
- les besoins de base (18,81 %);
- les fonds de départ (13,56 %);
- les investissements (13,02 %);
- la constitution d'une encaisse de précaution (8,41 %);
- autres (7,41 %).

L'acquisition des marchandises constitue le poste majeur d'affectation des fonds résultant des tontines. Ce poste de court terme ne constitue pas une formation du capital, mais le renouvellement du cycle des affaires.

Il ressort de l'enquête que le processus d'affectation des ressources financières des tontines oriente les fonds collectés vers plusieurs utilisations.

À ce niveau, on peut souligner que l'attachement des acteurs au « renouvellement des stocks » contient un fondement psychologique. Cela a trait au fait que, pour le commerçant, la capacité de renouveler son stock est un signal de viabilité ou d'une saine gestion.

Ainsi, le rapprochement des postes « Achats de marchandises » et « Encaisses de précaution » pour renouvellement des stocks montre que 47,2 % des acteurs affectent leurs ressources tontinières à l'acquisition des valeurs d'exploitation, donc à l'actif circulant.

Les « besoins de base », avec 18,81 %, portent sur l'acquisition de biens de première nécessité tels que l'alimentaire, le financement de l'éducation et les

frais d'écolage, la santé, etc. Il s'agit en fait de la couverture des besoins fondamentaux.

Le poste « Investissements », avec 13,56 %, présente la particularité de financer aussi bien le court que le long terme.

En effet, les acteurs économiques affirment que les réparations ou l'aménagement de leur stand se fait sur la base d'une constitution de fonds pour ce genre d'investissements courts. Cependant, ces investissements portent aussi sur la réalisation de certaines constructions de type familial ou destinées à la location, ou encore de baraques en banlieue. Ces biens immobiliers ont une double signification économique. Soit ils portent sur une opération de diversification, soit ils représentent un financement durable lorsque le tontinier tente de réaliser le passage de l'étalage à une structure plus durable telle que l'entrepôt.

Le poste « Fonds de départ » (13,02 %) représente une opération ponctuelle qui marque le début d'une activité. Il peut s'agir d'un nouveau créneau ou d'une opportunité dont il faut financer le lancement.

Le poste « Autres » (7,41%) porte sur un effet social dont il faut financer la réalisation. Il s'agit des cérémonies de baptême, des retraits de deuil, des mariages, de la construction de caveaux, etc. La sociologie congolaise voudrait que ces opérations se réalisent avec éclat, bien que leurs coûts soient souvent prohibitifs. De ce fait, le recours à la tontine constitue une solution aux éventualités d'une absence de liquidité.

Le poste « Fonds de départ » représente une opération ponctuelle qui marque le début d'une activité.

Les mécanismes d'affectation des ressources financières des tontines contiennent des germes d'une autoreproduction dont la croissance, si elle existe, ne peut qu'être éphémère.

Quoi qu'il en soit, tous ces postes sont, exception faite des ressources affectées aux investissements

(13,56 %), des postes d'affectation de court terme dont la portée sur la croissance est très limitée. Quelles en sont les causes ?

Une difficulté qualitative : le niveau de capital-connaissances

La structure de l'échantillon par niveau d'instruction révèle que, sur 703 agents enquêtés, 23 ont une formation universitaire, soit 3,27 % de l'échantillon.

On y compte 1,56 % d'hommes et 1,71 % de femmes. En ce qui concerne la scolarité, 16,92 % ont le niveau du collège et 11,12 % ont atteint le niveau du lycée. En somme, 28,44 % des répondants disposent d'une formation de niveau secondaire. La population moins scolarisée ou analphabète atteint un pourcentage proche de la moitié de l'échantillon (43,81 %). Cette dernière, associée aux agents de niveau primaire (24,48 %), atteint un pourcentage de 78,25 %, ce qui peut expliquer la qualité de l'affectation des ressources financières collectées.

Notons que, si leur poids est considérable dans la structure des participants aux tontines et par niveau d'instruction (78,25 %), cela n'est pas le cas dans l'affectation qu'ils font des fonds collectés. Les dépenses d'investissement sont quelque peu délaissées comparativement aux choix qu'opèrent les acteurs économiques de niveau lycée ou universitaire.

Pour s'en convaincre, relevons que les acteurs non alphabétisés et ceux de niveau primaire affectent prioritairement les ressources des tontines à des fins d'achats, respectivement à hauteur de 52,92 % et de 63,72 % du total des participants. Cependant, seuls 10,71 % des non-alphabétisés et 14,53 % de ceux du niveau primaire affectent leurs fonds en dépenses d'investissement qui ne représentent que 13,02 % du total des fonds collectés.

En revanche, les participants du niveau lycée ou universitaire, bien qu'affectant aussi en majorité les fonds collectés aux achats (69,13 % et 95,65 %), atteignent respectivement 50,61 % et 78,26 % du nombre total des participants qui affectent leurs ressources en dépenses d'investissement.

passage du comportement des financements courts à celui des financements longs impose une rationalisation des mécanismes d'affectation financière qui ne peut se faire sans acquisition des connaissances.

Rationaliser l'affectation par l'intermédiation et la formation

Partons du circuit de l'intermédiation financière pour montrer qu'il est possible de rationaliser les mécanismes d'affectation des ressources financières collectées par le secteur informel. Ce circuit comprend, d'un côté, les agents en capacité de financement et, de l'autre, ceux ayant besoin de financement et les banques servant d'interface.

Ce circuit de l'intermédiation se fonde sur la gestion du temps. Si nous admettons que les participants, tout comme l'organisateur de la tontine, sont temporairement agents en capacité de financement, il est possible de les assimiler au circuit classique de l'intermédiation. La question qui se pose alors est de savoir comment les y intégrer pour parvenir à des possibilités de financements longs.

Une première approche est d'envisager une intégration par le biais du tontinier organisateur. Ce dernier peut, en effet, de par sa position, procéder à des arbitrages ou au choix des périodes de redistribution des fonds ($K < N$). Une seconde approche serait d'intéresser tous les participants. De même, il est souhaitable, comme nous l'avons mentionné, de diffuser l'information financière pour susciter de meilleures options dans l'affectation des ressources financières.

Intermédiation et processus d'affectation : le rôle du tontinier organisateur

La finance informelle ne manque pas de dynamisme, l'importance des fonds collectés en témoigne. Ce qui achoppe, c'est le processus d'affectation qui se confine en des comportements, certes logiques pour ces acteurs, mais limitant l'expansion des affaires.

Partons du schéma financier (figure 1) de la finance informelle et imaginons un organisateur des tontines

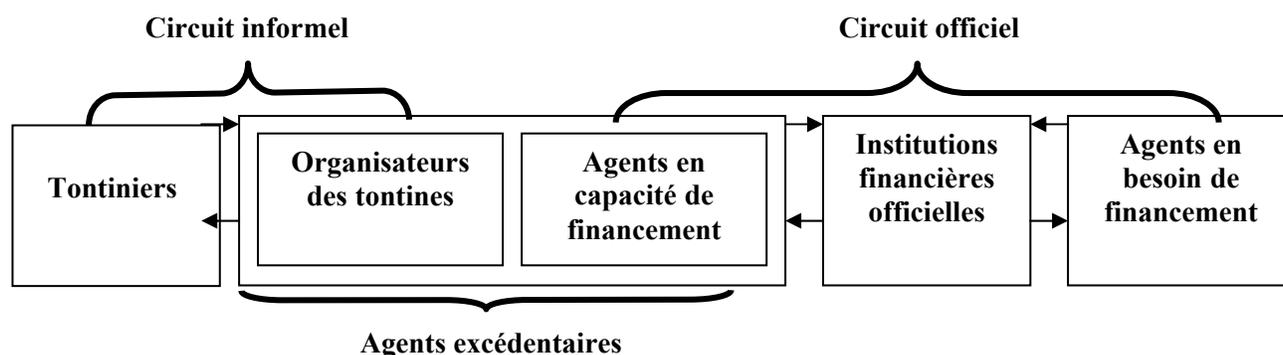
à même de placer en banque, suivant certaines échéances, les ressources financières collectées.

L'organisateur peut servir d'interface entre les deux entités économiques officielle et informelle. En envisageant le cas de la tontine mutuelle dans laquelle N personnes (en équivalent périodes) apportent des fonds, l'organisateur de la tontine peut procéder à

une sorte de « rétention » des fonds et les placer en banque sur un mois ou deux, sans entraver le bon fonctionnement de la tontine.

En posant N=14 personnes et pour une mise de 100 000 francs, chaque membre, à tour de rôle, doit recevoir la somme de 100 000F x 14 équivalant à 1 400 000 francs.

Figure 1 - Intégration du circuit financier informel à la finance officielle



À la première levée, si l'organisateur ne reverse pas les fonds levés à un participant, il devient emprunteur net pour un montant équivalent. Tous les participants demeurent prêteurs nets, aucun d'entre eux n'ayant touché la mise. L'information demeure acquise à l'organisateur qui peut la diffuser ou la façonner. Il peut donc procéder à la rétention pendant N-3, N-2 ou N-1 périodes. Pendant ce temps, en s'appuyant sur l'exemple d'une rotation à N-2 périodes, les montants levés puis retenus vont correspondre à 1 400 000F x (N-2). Pour N=14, on aura : 1 400 000F x (14-2) = 16 800 000 francs.

L'accumulation de ces fonds est un processus, de sorte que l'organisateur peut, dans ce système de paiement anonyme, effectuer des placements mensuels auprès des institutions financières. À terme, il sera capable de restituer à chaque participant sa part de fonds (1 400 000 F) et récupérer en même temps les intérêts mensuels.

Si nous partons d'un taux d'intérêt annuel de 6,5 %, les placements mensuels correspondant à 12 mois seront de :

$$1\,400\,000 (1,065) + 1\,400\,000 (1,065)^{11/12} + 1\,400\,000 (1,065)^{5/6} + \dots + 1\,400\,000 (1,065)^{1/12} = 17\,386\,119,22.$$

Le différentiel par rapport aux placements sera de 586 119,22 F correspondant aux intérêts des placements sur 12 mois.

Ce biais constitue un canal de rapprochement des systèmes tontiniers informel et formel. Bien évidemment, d'autres mécanismes peuvent être envisagés. Pour cela, les tontiniers doivent disposer de certaines informations dont l'usage nécessite une éducation, voire un apprentissage.

L'attribut de l'apprentissage

On convient que, parmi les facteurs limitant le processus de formation de l'épargne dans les pays africains, il y a, entre autres facteurs, le taux d'alphabétisation et l'absence d'initiation aux mécanismes économiques et financiers. Comment donc s'accoutumer aux dits mécanismes sans un minimum d'éducation et de connaissances ?

Les supports informationnels et éducatifs abondent. Cependant, il faut voir que l'apprentissage se fait aussi par l'expérience et donc par un processus de répétition et de tâtonnement où l'acteur économique apprend à forger ses outils en se confrontant avec d'autres acteurs. Par là, il apprend à réduire sa marge d'erreurs.

La pratique du marché lui procure cette éducation qui fait tant défaut dans la prise de risque par les acteurs économiques analysés. Il faut donc susciter ce processus par la mise en place d'un cadre institutionnel susceptible de permettre aux acteurs économiques d'échanger et donc de mesurer les coûts de leurs décisions : se tromper et réaménager son calcul économique. Tel est le fondement de la vie économique. Comment pourrait-on calculer, acheter, transformer, prévoir, décider sans processus d'apprentissage ?

Le marché est un processus de découverte. Aussi, le passage des pratiques mécanistes de l'informel aux choix décisionnels de long terme ne peut se faire si ces acteurs se confinent dans la routine en prétextant la nécessité d'un besoin de liquidité. Le marché est une institution, personne ne l'a inventé. À l'instar du langage, il s'est développé et peut tout aussi rendre de meilleurs services à l'économie informelle et à l'espace socio-économique brazzavillois.

Ce cadre doit s'appuyer essentiellement sur la réalisation de la matière première qu'est l'information, et cela, aussi bien dans le processus de son acquisition que dans sa gestion

On conçoit assez aisément que les actrices principales des tontines que sont les femmes (47 %) sont des agents à très grand déficit d'information, ce qui semble être la source de toutes les difficultés qu'elles rencontrent dans leurs activités, notamment celles qui leur permettraient de s'affranchir des comportements de court terme au profit du long terme et qui s'apparenteraient au passage du virtuel à l'actuel.

Conclusion

On peut arguer que la raison d'être des tontines est une fin de liquidité et non d'accumulation (Mayou-

kou, 2000)⁷ et, à ce titre, elles obéissent à la logique particulière de reproduction des transactions informelles.

Cependant, il faut croire que ce système n'est pas nouveau et fonctionnait déjà depuis la période d'avant les indépendances. Ce qui a probablement changé, c'est sa façon d'être une épargne de précaution, de transaction et de financement informel à court terme.

Sur ce long processus, la dynamique de l'entrepreneuriat tontinier peut être qualifiée de boom qui, de notre point de vue, ne répond plus exclusivement à un besoin de liquidité, mais à une rationalité interne conforme au jeu du marché.

Comment pourrait-on calculer, acheter, transformer, prévoir, décider sans processus d'apprentissage ?

Au regard des pratiques tontinières camerounaises, une pluralité d'expériences est rapportée. Ces pratiques sont proches de la réalité congolaise qui, il nous semble, est appelée à évoluer pour servir des fins de développement

L'entreprise, fut-elle informelle, est un centre de prise de décision et doit, à ce titre, se transformer. Cela ne peut se faire sans véritable stratégie dans les choix financiers qu'elle opère. La micro-entreprise informelle congolaise devrait s'y conformer pour sa transformation et créer une dynamique nouvelle aussi bien sur le marché du crédit que sur celui des transactions courantes. Cela ne se fera pas sur la base des transactions courtes, mais sur celles relevant des comportements de longues périodes. Peut-on procéder autrement ?

Notes et références

- 1 Rufin-Willy Mantsie est enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, faculté des sciences économiques.
- 2 Mayoukou, C. (2001). *Système de microfinance et apprentissage entrepreneurial en Afrique subsaharienne et à Madagascar*, communication aux VIIe Journées scientifiques du réseau entrepreneuriat à l'Île Maurice, juillet.

-
- 3 Bekolo Ebe, B. (1989). « Le système des tontines : liquidité, intermédiation et comportement d'épargne », *Revue d'économie politique*, vol. 99, n° 4, juillet-août.
 - 4 Lelart, M. (1993). « Tontines, innovations et développement », in B. Ponson et J.L. Schaan, *L'esprit d'entreprise : aspects managériaux dans le monde francophone*, John Libbey Eurotex.
 - 5 Dirat, J.R (2001). *La micro finance et la formation de l'entrepreneuriat : le cas du Congo*, thèse pour le Doctorat N.R. en sciences économiques de l'Université d'Orléans, mai.
 - 6 U Tun Wai (1977). *A Revisit to Interest Rates outside the Organised Money Markets of Underdeveloped Countries*, Banca Nazionale del lavoro, septembre.
 - 7 Mayoukou, C. (2000). « La micro finance en Afrique Centrale : état des lieux et perspectives », *Techniques financières et développement*, nos 59-60, juillet-octobre.